



Toutes et tous, ensemble, mobilisé·es le 4 février

Grève et manifestation pour imposer d'autres choix !

Le 26 janvier a été l'expression de la défiance, de la colère, de l'épuisement professionnel des personnels de l'éducation dans un contexte très lourd et anxiogène. L'exaspération des personnels est importante face à une gestion de crise calamiteuse. Le déni de réalité du ministre sur les conditions de travail est insupportable.

Après le 26 janvier, continuons de nous mobiliser !

Les mobilisations sectorielles ont été nombreuses, la santé le 21 janvier, l'éducation nationale le 26, l'énergie le 28.

L'intersyndicale interprofessionnelle appelle, à un temps fort commun de grève et de manifestations le 4 février 2021 pour imposer d'autres choix.

L'intersyndicale éducation du Calvados appelle les personnels à poursuivre la mobilisation et à porter de nouveau nos revendications.

Dans l'unité la plus large, continuons d'exiger un autre budget pour l'éducation nationale, une autre ambition; en faisant cela nous défendons un autre modèle de société plus solidaire.

COVID-19 : LES PLUS RICHES RESSORTENT DE LA PANDÉMIE ENCORE PLUS RICHES ET LES PAUVRES ENCORE PLUS PAUVRES



La priorité: des moyens pour l'école

Destruction massive de postes (94 ETP enseignants!), pénurie de postes RASED, manque de places dans les structures de soin qui continuent d'être démantelées, infirmières «décentralisées» aux collectivités

territoriales, éducation prioritaire menacée, réformes destructrices des lycées vers plus de compétition et d'injustice...

1 personnel sur 4 est précaire

La loi de « transformation de la Fonction publique » ouvre plus encore la possibilité de recruter des contractuel·les, qui rappellent fort l'emploi en vacance que les luttes étaient parvenues à faire disparaître en 2016.

Certain·es agent·es, comme les AED et les AESH, perçoivent un salaire misérable, les obligeant à cumuler un autre emploi et/ou des aides sociales pour survivre.

Nous ne pouvons continuer d'accepter que des collègues perçoivent des salaires qui ne leur permettent pas de vivre décemment.

Les salaires

Un salaire qui baisse

Depuis 25 ans, l'augmentation de la valeur du point d'indice a été 21 fois inférieure à l'inflation. Rapporté à la situation de 1995, le salaire d'un·e professeur·e des écoles ou d'un·e certifié·e au 5e échelon (indice 476) est plus bas de 551 euros bruts constants (-19,82%) !

Le Grenelle : une arnaque

La montagne de milliards d'euros évoquée par Blanquer durant le mouvement sur les retraites accouche d'une souris de 400 millions d'euros, essentiellement consacrés à des primes, soumises à contreparties et sans plan pluriannuel.

Une "prime d'attractivité" qui ne concerne qu'une minorité de personnels

Le ministre prévoit une "prime d'attractivité" versée entre l'échelon 2 et l'échelon 7 de la classe normale aux enseignant·es titulaires, CPE et PsyEN. Son montant sera dégressif, jusqu'à 35€ à l'échelon 7. Cette prime sera déclinée pour les enseignant·es contractuel·les avec un montant plus faible encore. Les AED, AESH, personnels administratifs et enseignant·es stagiaires

Des inégalités H/F

Le salaire net des enseignantes est inférieur de 13,9% à celui de leurs collègues masculins. Les hommes perçoivent 51% de rémunération liée aux HSA de plus que les femmes, les femmes sont plus souvent contraintes à la garde d'enfants et au temps partiel.

dont les salaires sont les plus bas se trouvent exclus du versement de la prime.

Une prime d'équipement insuffisante

Le ministre propose le versement d'une prime annuelle d'équipement 150€ nets versée uniquement aux enseignant·es et dont seront exclu·es les contractuel·les qui ne seront pas embauché·es à l'année, les professeur·es documentalistes et les CPE ! Pour s'équiper, les personnels ont pourtant toutes et tous besoin d'une dotation initiale importante dès maintenant complétée par cette prime annuelle. Cette prime ne doit pas non plus être un moyen d'imposer à terme le télétravail aux personnels.

L'Intersyndicale du Calvados revendique immédiatement:

- ✓ Remise à plat des réformes calamiteuses du bac, du lycée général et technologique, de la voie professionnelle,
- ✓ Création de postes d'enseignant·es, de vie scolaire, de psy EN, d'AS, d'infirmières et d'agent·es,
- ✓ Loi de programmation pour une revalorisation de toutes les carrières,
- ✓ Plan d'urgence pour mettre fin à la précarité dans l'éducation,
- ✓ Indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels, intégration des primes et indemnités au salaire,
- ✓ Augmentation significative du SMIC,
- ✓ Abandon de la loi 4D.

Manifestation interprofessionnelle à Caen
Jeudi 4 février à 10H30 Place Saint-Pierre